

« EN CENTRE-VAL DE LOIRE, ON OBSERVE UN ALIGNEMENT DE PLANÈTES ENTRE LES DÉMARCHES OU LES ATTENTES DES SECTEURS SANITAIRE, LIBÉRAL, MÉDICO-SOCIAL ET PRIVÉ. IL S'AGIT D'UNE OPPORTUNITÉ UNIQUE POUR STRUCTURER LES SYSTÈMES D'INFORMATION DE SANTÉ DE FAÇON À ASSURER LEUR MISE EN ŒUVRE RAPIDE, À MOINDRE COÛT, ET GARANTIR LEUR INTEROPÉRABILITÉ ET LEUR EFFICACITÉ. »

VINCENT MARCÉ,
DIRECTEUR DU GRADES

Stratégie e-santé

Une nouvelle gouvernance en action

Le groupement régional d'appui au développement de l'e-santé (Grades) instauré par l'instruction du ministère en charge de la santé du 10 janvier 2017 vient de voir le jour en Centre-Val de Loire, sous la forme d'un groupement d'intérêt public (GIP). Il est chargé de mettre en œuvre la stratégie régionale d'e-santé élaborée par l'ARS en concertation avec ses partenaires réunis au sein de la nouvelle commission de coordination des politiques publiques d'e-santé (lire en page 6) et pourra, de façon complémentaire, conduire des missions confiées par ses membres.

Un GIP

En Centre-Val de Loire, le Grades a été créé officiellement le 20 mars 2018, jour de son assemblée constitutive, sous la forme d'un GIP. Pas moins de 76 structures ont choisi d'emblée d'y adhérer. Elles sont réparties en six collèges : les établissements et autres organismes relevant du champ sanitaire, médico-social ou social publics (collège n°1), privés à but lucratif (collège n°2) et privés à but non lucratif (collège n°3), les unions régionales des professionnels de santé (URPS, collège n°4), les structures de coopération de professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux (collège n°5), les institutions que sont les autorités de contrôle et de tarification et/ou les financeurs (collège n°6).

Le conseil d'administration

Il compte 11 membres titulaires et 11 suppléants, représentatifs des six collèges. Lors de sa première réunion le 10 avril, le conseil d'administration a élu son président, Raphaël Rogez, président de la fédération des URPS du Centre-Val de Loire. À ses côtés, le premier vice-président Olivier Servaire-Lorenzet, directeur du centre hospitalier Simone-Veil de Blois et du comité stratégique des groupements hospitaliers de territoire du Loir-et-Cher, et le deuxième vice-président Bruno Pappin, directeur général adjoint de la Mutualité française Centre-Val de Loire. « *Un troisième vice-président, issu du secteur privé, sera désigné prochainement afin que la présidence et les vice-présidences du conseil d'administration réunissent et représentent les différents acteurs du système de santé* », annonce Vincent Marcé, directeur du GIP.

L'équipe

Pluridisciplinaire, elle rassemble une vingtaine de professionnels issus de structures différentes, déjà investis dans la mise en œuvre de l'e-santé et habitués à travailler de concert. Leur rapprochement au sein du GIP favorisera une plus grande synergie entre ces compétences complémentaires.

La mission

Le Grades est le maître d'ouvrage de tous les chantiers composant la stratégie régionale d'e-santé. Un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens cosigné avec l'ARS trace sa feuille de route, qui s'articule notamment autour du déploiement de la télémédecine et des services numériques d'appui à la coordination (Snacs). « *Notre rôle est de faire en sorte que les projets mis en œuvre répondent aux attentes des professionnels de santé, offrent un bon niveau de service et génèrent de nouveaux usages* », résume Vincent Marcé. L'accent est mis également sur le secteur médico-social, encore sous-doté en systèmes d'information de santé, afin de faciliter les échanges avec les établissements sanitaires et les médecins libéraux, dans le but d'améliorer l'accès aux soins, de fluidifier et de sécuriser les parcours de soins.

La méthode et le calendrier

Le GIP est le lieu d'un dialogue régional, décloisonné et thématique qui permet d'aborder chaque chantier de façon approfondie avec tous les acteurs concernés. Et ce, afin de définir et de hiérarchiser collectivement les besoins puis d'identifier les convergences et les mutualisations possibles, dans un objectif de rationalisation et d'interopérabilité. Pour les Snacs, des groupes de travail régionaux sont chargés d'élaborer d'ici à cet été, à partir des usages métiers, les premiers cahiers des charges des services attendus par les professionnels de santé, pour une livraison des applications prioritaires dès le second semestre 2018 dans deux départements, avant une généralisation entre 2019 et 2022. « *Le choix technique concernant les fonctions de coordination sera fait par les futurs utilisateurs, parmi les solutions validées au niveau national car testées avec succès dans les territoires de soins numériques, précise Vincent Marcé. Cela nous permettra de gagner du temps dans le déploiement des outils.* » Dans ViaTrajectoire, un volet dédié à l'orientation des personnes en situation de handicap sera déployé en 2018-2019. Quant à la télémédecine, les efforts se concentreront sur l'organisation d'une offre régionale visant à apporter des réponses aux demandes locales. ■

**LE GRADeS EST LE MAÎTRE
D'OUVRAGE DE TOUS
LES CHANTIERS COMPOSANT
LA STRATÉGIE RÉGIONALE
D'E-SANTÉ.**
